



LA VILLE DU PASSAGE d'AGEN RECRUTE DES ANIMATEURS **Pour assurer l'encadrement des Temps d'Activités Périscolaires**

Ce contrat peut comprendre : animation des TAP de 16h à 17h, garderie du matin et/ou du soir, surveillance de la pause méridienne, CLAS ou mercredi à l'accueil de loisirs.

Durée des contrats entre 11h/semaine et 19h/semaine.

Le volume horaire du contrat varie selon le besoin du service et la disponibilité des candidats.

Diplôme souhaité : BAFA, CAP petite enfance, BPJEPS, BAFD...

Date limite de candidature : 27 février 2023

Deux postes à pourvoir dès que possible et jusqu'au 7 juillet 2023

Mission principale :

Accueillir un groupe d'enfants.

Assurer la surveillance d'un groupe d'enfant. Respecter les protocoles d'hygiène et sécurité.

Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités de loisirs, sportives, manuelles, d'expression, culturelles, ou intellectuelles.

Accueil Périscolaire :

- Accueille et assure la surveillance des enfants sur les temps périscolaire (TAP, garderies et/ou pauses méridiennes)
- Propose et encadre des activités de loisirs ludiques et créatives et les adapte aux différentes tranches d'âges, de 16h à 17h
- Met en place un projet d'activité dans le respect du projet éducatif de la commune (PEDT)
- Aménage les espaces en fonction des animations dans le cadre des règles de sécurité
- Met en place et range les activités en tenant compte des contraintes du partage de locaux
- Assure le lien avec le référent TAP de l'école
- Participe aux réunions de préparations et à l'évaluation des activités réalisées

Connaissance à avoir dans les domaines suivants

- Maitriser les règles de sécurité et d'encadrement
- Faire connaître et appliquer les règles de vie en collectivité
- Garantir la sécurité physique, affective et morale de l'enfant
- Connaissance de l'enfant et respecter les capacités, l'expression et la créativité des enfants
- Maitrise de la méthodologie de projet

Les aptitudes requises et qualités attendues

- Ponctualité et assiduité exigée
- Autonomie dans la gestion d'un groupe et l'organisation de son travail dans la préparation des activités
- Être à l'écoute et savoir dialoguer avec les enfants
- Capacité à rebondir et s'adapter en toute circonstance
- Capacité à travailler en équipe
- Faire preuve de créativité et de curiosité
- Capacité d'autoévaluation (savoir se remettre en question)

Merci d'adresser un CV et une lettre de motivation par mail à grh@ville-lepassage.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
Mairie du Passage d'Agen
Place du Général de Gaulle
47520 LE PASSAGE d'AGEN

Pour tout renseignement veuillez contactez Mme MESNIER Manon la DRH (n°mairie : 05 53 77 18 77)
ou M DENIS le responsable des TAP au 06.46.07.30.59.